

Historique du « Belote et Re »

Lancé en 1957, le « Belote et Re » est le dernier thonier en bois à « cul de poule » construit à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. (Croix-de-Vie à l'époque)
Le "Belote et Re" a été fabriqué au sein des chantiers Bénéteau. Ces derniers, parmi les leaders mondiaux actuels de la construction de bateaux de plaisance, furent créés en 1884 par Benjamin Bénéteau, puis repris par son fils André Bénéteau en 1928, pour fabriquer des bateaux de pêche, dont le « Belote et Re ».
Ce bateau a une spécificité : suite à une tempête, en 1930, qui décima une grande partie de la flotte des Dundées (nom donné initialement aux bateaux de travail à voile), André Bénéteau redessina le tableau arrière des bateaux pour une meilleure tenue en mer à l'épreuve des intempéries.
Ainsi le « cul de poule » vit le jour. Cet arrière caractéristique accompagne également l'essor de la navigation au moteur.



En 1981, le "Belote et Re" est racheté par M. Perraud pour effectuer le chalut pélagique. Ce type de pêche nécessite deux bateaux. Les différentes manoeuvres inhérentes à cette pratique entraînent des abordages récurrents qui l'ont bien fait souffrir. Le « Belote et Re » pêchera de cette façon jusqu'en 1983, date de sa mise en épave, destination normale pour ce type de bateau à cette époque.

Le « Belote et Re » sera destiné à cette pêche jusqu'en 1983, date de sa mise en épave, destination normale pour ce type de bateau à cette époque.

1985 : 1er sauvetage du « Belote et Re » et nouvelle activité

André Duranteau le récupère cette année-là pour 1 franc symbolique. De là, un chantier titanesque fut mis en place afin que ce bateau puisse reprendre la mer :

- 1986, réfection du pavois et de son couronnement ;
- 1987, remplacement des membrures fatiguées, de certaines lattes du pont, plusieurs virures du bordé et calfatage de la coque ;
- 1988, confection d'un châssis en acier afin d'y installer l'appareil propulsif d'une masse totale d'environ 1,5 tonnes. (Moteur Poyaud de 105 CV accouplé à un réducteur au 1/2 Remy Barrère) ;
- 1989, mise en place de la bite de fixation et de son bout dehors à l'avant (allongeant ainsi la longueur hors-tout du bateau à 25m) puis de la ferrure pour l'écoute de grand-voile à l'arrière ;
- 1990, aménagement de 2 cabines et d'un carré dans les anciennes cales à poissons - 1991, rabaissement de la passerelle et ajout d'une casquette ;
- 1992, mise en place du mât et de son lest ;
- 1993-1995, tests et réglages du nouveau mode de propulsion, la voile.

Ainsi, M. Duranteau a permis au « Belote et Re », qui avait été construit en tant que bateau à moteur sur les bases des bateaux à voiles de l'époque, de redevenir un bateau à voile en 1995.

Ce monsieur ne serait-il pas l'un des précurseurs des acteurs de la transition écologique ?



De 1995 à 2015, le « Belote et Re » réalise quelques sessions de navigation et participe aux plus grands rassemblements de bateaux anciens.

2015 : du fait des nouveaux gros travaux de rénovation à engager et l'âge avancé de son sauveur, le « Belote et Re » est racheté par Thierry Giraud. Ce dernier souhaite s'en servir pour diffuser des idées d'ordre écologique et mettre en place des actions afin de sensibiliser un large public sur les enjeux environnementaux.

Malheureusement, le moteur lâche après quelques navigations. Du fait de l'étendue des travaux, le « Belote et Re » est condamné à stagner dans le port de Pornic. Afin que le bateau évite le convoyage de sa fin, Thierry Giraud se démène pour le sauver.

A noter que malgré ses déboires, ce dernier propriétaire ne lâche pas la barre et continue de garder son cap à travers son association « cap pleine conscience ».

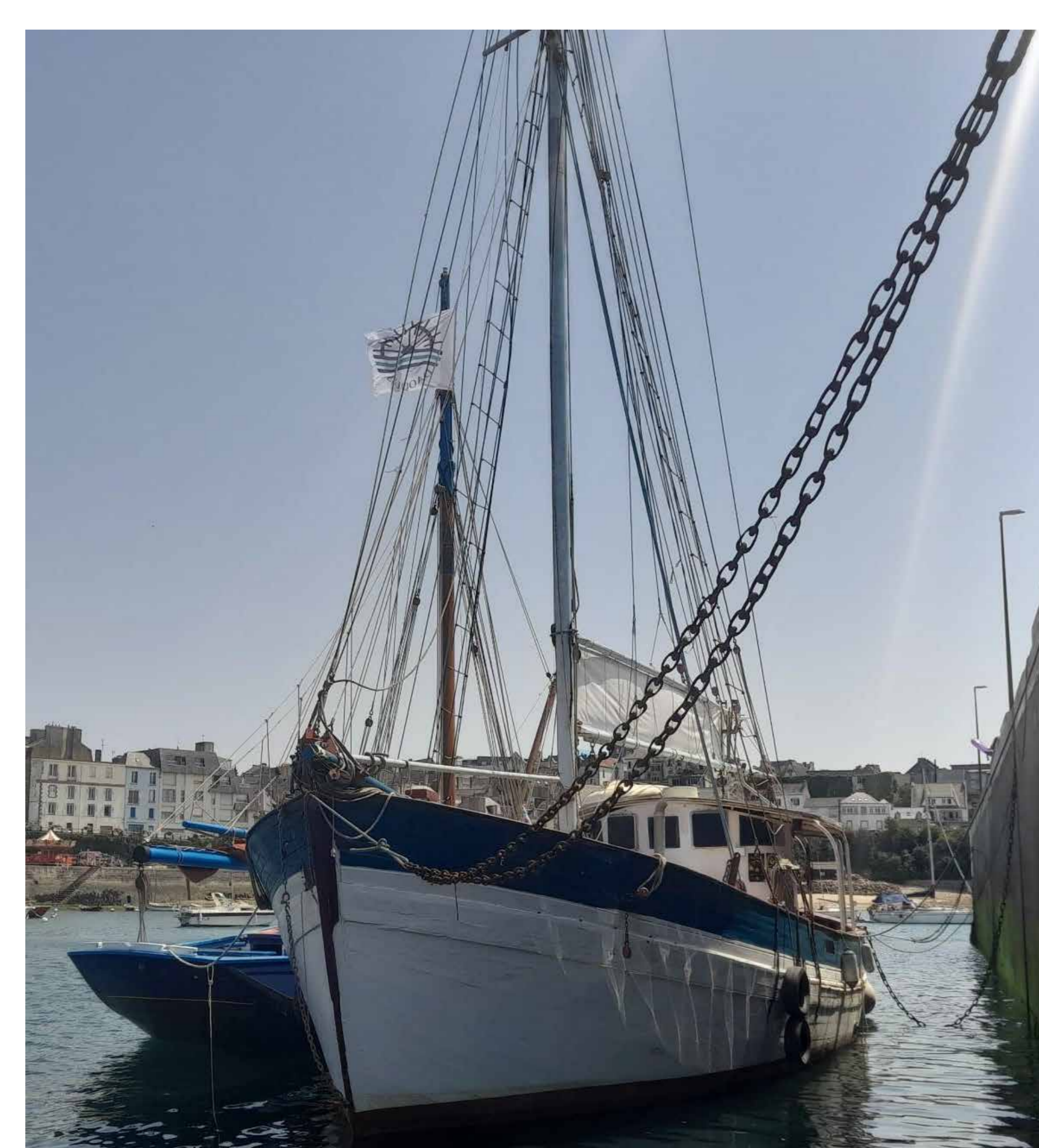
2020 : 2ème sauvetage par notre association. Et Rebelote pour le Belote et Re !

La stagnation est synonyme de mort pour un bateau en bois. Heureusement, la vase entourant le bateau pendant les marées basses a permis une bonne conservation de ses oeuvres vives.

C'est alors que l'association « Le BER* : un bateau, et bien plus encore ! » décide de rénover le "Belote et Re" pour promouvoir un projet de transport de marchandises multimodal, dont la voile est le principal moyen de propulsion. Le thonier, dernier bateau de ce type encore existant, mu par moteur thermique en adéquation avec les progrès de l'époque et transformé en voilier par son 1er sauveur, était tout désigné pour devenir l'ambassadeur de ce projet de fret local et raisonné.

* : Le BER est l'acronyme de Belote Et Re. C'est également le nom donné à la structure qui soutient le bateau à terre. Ainsi le BER est pour le « Belote et Re » l'assise nécessaire afin qu'il suive en toute sérénité sa route par vents et marées. Après maintes péripéties, muni d'un nouveau moteur et d'une expertise favorable, le « Belote et Re » a quitté le port de Pornic en toute sécurité.

Il a ensuite bénéficié d'un carénage aux Sables d'Olonne, puis s'est posé au mouillage à Arzal pendant un an, sur l'embouchure de la Vilaine, en attendant de trouver un nouveau port d'attache.



C'est la ville de Daoulas qui a répondu favorablement. Grâce à l'ouverture d'esprit de ses élus et à leur envie de participer à un renouveau, le « Belote et Re » a trouvé un nouvel havre de paix.

Il peut dès lors se concentrer sur sa nouvelle activité : promouvoir un type de transport multimodal de marchandises local et raisonné. (Voir descriptif ARVAG).

En ce sens de nombreux événements seront organisés à bord. En d'autres termes, le « Belote et Re » s'apprête à devenir un lieu culturel atypique.

« Redonner vie au plus beau du passé pour le meilleur de l'avenir ! »

ASSOCIATION « Le BER : un bateau, et bien plus encore ! »

Adhésions possibles sur la plateforme HelloAsso (mots clés : HelloAsso BER)

<https://www.helloasso.com/associations/le-ber-un-bateau-et-bien-plus-encore/adhesions/belote-et-re-2>

Vous pouvez nous contacter sur arvag@mailo.com

